



**PREMIER  
MINISTRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*Seul le prononcé fait foi*

## DISCOURS

### **40<sup>ème</sup> dîner du CRIF**

*Carrousel du Louvre, Paris, le 19 février 2026*

Monsieur le Président du CRIF, permettez-moi de saluer à mon tour vos invités :

Monsieur le président du Sénat,

Madame la Présidente de l'Assemblée nationale,

Monsieur le président François Hollande,

Mesdames et Messieurs les ministres,

Madame et Messieurs les anciens Premiers ministres,

Mesdames et Messieurs les ambassadeurs,

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Madame la maire de Paris,

Mesdames et messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs les présidents et délégués de toutes les associations qui composent le CRIF.

Je veux aussi saluer les anciens membres du bureau du CRIF, le Grand Rabbin de France, le Président du Consistoire.

Mesdames et Messieurs, Chers amis,

Merci, cher Yonathan, pour cette invitation.

D'autres Premiers ministres se sont adressés à vous avant moi.  
D'autres le feront après moi.

Mais ce dîner a quelque chose, on le sent, de particulier, de singulier.

C'est d'abord un rendez-vous d'amitié. Toutes celles et ceux qui sont ici sont des amis du CRIF. Des amis personnels, souvent.

On s'y retrouve. On s'y reconnaît. On y manifeste une fidélité à un moment qui n'a rien d'ordinaire.

Et si cela est vrai pour chacun d'entre vous, cela l'est aussi pour moi.

Nos fonctions, quelles qu'elles soient, sont provisoires. Les responsabilités passent. Les mandats s'achèvent.

Ce qui demeure, c'est la constance de l'amitié.

Et ce qui demeure, c'est surtout la constance de l'engagement.

Face aux défis de notre temps, l'engagement personnel n'est pas accessoire. Il est décisif. Le vôtre l'est, et je tiens à vous en remercier du fond du cœur.

Cet engagement est aussi celui de la République. Il est celui de la France.

À chaque Premier ministre, cher Yonathan, vous offrez le même présent : la copie du décret d'émancipation des Juifs de France, en 1791. C'est un geste fort. Un rappel.

La France fut la première Nation d'Europe à reconnaître les Juifs comme citoyens. Mais encore fallait-il inventer le citoyen. Encore fallait-il proclamer les Droits de l'Homme.

Napoléon, après le Concordat qui autorisa et reconnaitra la liberté de culte, institua le Consistoire. Et dès lors, une évidence s'imposa : les Juifs de France sont des citoyens français.

Sauf Vichy.

Mais Vichy n'était pas la République. Vichy n'était pas la France fidèle à elle-même.

Bien sûr, l'antisémitisme ne disparaissait pas pour autant. Religieux. Politique. De droite. De gauche. Il traversait la société.

Mais - et vous l'avez dit - nulle part ailleurs l'affaire Dreyfus n'aurait pu être vécue comme elle fut vécue ici.

Nulle part ailleurs il ne se serait trouvé un Zola. Un Clemenceau. Des écrivains. Des officiers. Des responsables politiques pour dire : non.

L'honneur national n'était pas de couvrir une faute : il était de rétablir la justice.

Ils n'ont pas défendu Dreyfus parce qu'il était juif. Ils l'ont défendu parce qu'il était innocent.

Parce que le droit comptait davantage que l'institution. Parce que la République valait plus que l'erreur.

Au fond, c'est cela, la vocation française : s'adresser à l'Humanité toute entière.

Certes avec ses contradictions. Ses faiblesses. Ses fautes. Ses excès.

Une audace que certains prennent parfois pour de l'arrogance. Mais cette vocation ne dépend pas seulement de la puissance. Elle dépend avant tout de l'idée que nous nous faisons de l'homme. Et donc de l'Humanité toute entière.

\*

Alors la France est-elle exempte, est-elle exemplaire ?

En France, aujourd'hui, une maman se demande, lorsqu'elle choisit une nounou, si celle-ci potentiellement baigne ou non dans le jus antisémite partout répandu. Elle s'interroge aussi sur le pédiatre, le professeur, le policier, l'animateur, l'éducateur, le voisin. Au fond, ne suis-je pas en train de confier mon enfant à celui qui me hait ?

Faudrait-il donc pour se protéger que les citoyens français juifs ne s'adressent qu'aux citoyens français juifs ? Et donc les citoyens français catholiques qu'aux citoyens français catholiques ? Les citoyens français musulmans aux citoyens français musulmans ?

Le poison du communautarisme est là. Diviser la France en communautés suspicieuses : c'est ce que nos ennemis précisément souhaitent. Et ce n'est pas un hasard si des mains ensanglantées ont été taguées sur le Mur des Justes du Mémorial de la Shoah, téléguidées par des services étrangers.

Dans les moments troublés où certains esprits cherchent à rendre compliquées les vérités les plus simples, il nous faut nous, - qui tenons ce cap -, dire les choses simplement et fermement : la haine des Juifs, c'est la haine de la République.

Et c'est le rabaissement de la France.

Juif, catholique, protestant, orthodoxe, musulman, bouddhiste, athée. En France, on peut être tout cela, parce que la République est laïque. Et que nous tous, nous entendons bien préserver cette force, cette unité, ce destin d'affirmer que la laïcité c'est une liberté, une union des esprits et des cœurs. Et c'est ce qui permet la fraternité. Ce n'est pas la fraternité entre chrétiens, entre musulmans, entre juifs : c'est la fraternité entre Français. Et même au-delà.

\*

Mesdames et Messieurs,

En vingt-cinq ans, l'antisémitisme a changé de forme.

Les générations précédentes avaient combattu, et réussi dans leur combat. L'antisémitisme religieux, l'antisémitisme de gauche avaient relativement disparu. L'antisémitisme d'extrême droite était infamant : la Seconde Guerre mondiale, le honteux statut des Juifs, la Shoah, avaient à jamais marqué les esprits.

Depuis la guerre, le devoir de mémoire, l'enseignement de la Shoah, le rappel de la destruction des juifs d'Europe, le souvenir des rescapés, leurs paroles, obligeaient les plus odieux à se taire.

Du moins le croyait-on.

Mais, en une génération seulement — une seule ! — l'antisémitisme est revenu. Pas lentement. Pas à bas bruit. Mais brutalement.

Il est revenu dans l'espace public. À la télévision. Sur les réseaux sociaux. Dans les débats. Dans la parole politique, y compris officielle.

Il revient avec des mots, des expressions que l'on croyait ensevelis sous les ruines du XX<sup>e</sup> siècle : « *Ils ne font pas partie de la même espèce humaine que nous.* » Mais qui peut dire cela ?

Ce ne sont pas des mots maladroits. Ce ne sont pas des excès de langage.

Ce sont des mots qui ont une histoire. Une histoire de persécutions. Une histoire de déshumanisation. Une histoire de massacres.

Qui peut écrire ces mots, aujourd'hui, en France ?  
Un chroniqueur médiatique. Devenu député de la République.

Voilà la brutalité du retour.

Ce qui relevait hier de la marge extrémiste s'installe désormais au cœur du débat public.

Et c'est cela qui nous saisit.

Non pas seulement la violence des mots. Mais leur banalisation.

Alors qui visent-ils ?

Leur auteur se retranche dans une ambiguïté soigneusement entretenue. Il ne dit jamais tout à fait. Il suggère. Il laisse entendre. Il avance, il attaque, puis se dérobe.

C'est une méthode.

On prononce des mots chargés d'histoire. Puis, lorsque l'indignation monte, on explique qu'ils ont été mal compris.

D'autres viennent alors plaider : « *Ce ne sont pas les Juifs qui sont visés, mais les sionistes !* ».

Comme si le glissement sémantique effaçait l'intention. Comme si changer le mot changeait la cible.

L'ambiguïté n'est pas une maladresse : c'est devenu une stratégie à part entière.

Elle permet de frapper sans assumer. D'exclure sans le dire. De désigner sans prononcer le nom. Et c'est précisément ainsi que prospèrent les vieilles haines : à couvert, dans le flou, sous prétexte de nuance. Dans la lâcheté en somme.

Mais alors que signifie cette distinction que certains veulent introduire en secours à leur démonstration ? Sous-entendre que les Juifs ne seraient acceptables qu'à condition de renier leur attachement à Israël ? Qu'ils devraient renoncer à une part de leur identité, de leur histoire, pour être considérés comme pleinement humains ?

Le raisonnement tenu par ces nouveaux antisémites est simple, brutal : *“Reniez ce que vous êtes — et vous serez admis parmi nous. Refusez — et vous serez exclus de l’humanité commune.”*

C’est exactement ainsi que renaît l’antisémitisme : en changeant les mots, en jouant sur les confusions, la complexité des concepts, le manque de culture générale et historique. Mais en gardant - toujours, toujours - la même logique d’exclusion.

\*

Face à cela, il est une parole qui, elle, ne se reniera pas : c’est son histoire, c’est celle de la France.

La France a soutenu la création d’un État pour les Juifs. Les peuples français et israélien sont des peuples amis. Et lorsque l’État d’Israël est attaqué, la France est à ses côtés.

Elle l’a été pour déjouer les attaques massives de missiles et de drones lancées par la République islamique d’Iran en avril et en octobre 2024, comme en juin 2025. Son armée a répondu présent. Et elle le restera aussi longtemps que nécessaire.

\*

Mais il faut redire une chose élémentaire. Une chose que n’importe quel lycéen apprenait et comprenait hier encore facilement. Mais qu’une confusion volontaire - une nouvelle ambiguïté - tente aujourd’hui d’effacer.

Soutenir Israël, ce n’est pas soutenir un gouvernement.

Un gouvernement passe. Il est élu. Il est critiqué. Il peut être remplacé.

Un État, lui, existe au-delà des majorités du moment.

Soutenir Israël, c'est soutenir l'existence d'un État. Sa souveraineté. Sa sécurité.

Et donc le droit du peuple juif à disposer de lui-même.

Cette distinction n'a rien d'idéologique. Elle relève du droit international. Elle relève du bon sens politique.

Nous savons tous faire la différence entre la France et le gouvernement français. Entre la République et la majorité politique du moment. Personne n'imagine qu'en critiquant le gouvernement français, on appellerait à la disparition de la France.

Pourquoi cette évidence cesserait-elle de valoir lorsqu'il s'agit d'Israël ?

Mais une fois de plus cette confusion n'est pas une erreur : elle est une stratégie pour certains.

Alors je le dis, ici, et non pas à titre personnel mais au nom du Gouvernement de la République : nous nous tenons du côté de l'existence d'Israël. Toujours, pour hier, comme pour demain. Je m'y tiens comme tous les gouvernements français depuis 1948.

Car aujourd'hui, se dire « antisioniste », ce n'est pas critiquer une politique : c'est contester le droit même d'Israël à exister.

On a le droit — et même le devoir — de critiquer un gouvernement.  
Le gouvernement français est critiqué.

Le gouvernement israélien est critiqué.

Le gouvernement israélien critique le gouvernement français. Et le gouvernement français critique le gouvernement israélien.

Tout cela est normal, et personne ne doit en être surpris et encore moins en tirer des conclusions qui ne seraient pas les bonnes : car c'est la vie normale des démocraties. Et c'est la vie diplomatique normale entre les Etats.

J'ai moi-même, dans mes fonctions précédentes comme ministre des Armées, dit, au nom du gouvernement français, aux responsables politiques israéliens, droit dans les yeux, ce qui nous opposait. En conscience. Dans la clarté. En ligne droite.

Les citoyens sont libres de choisir leurs dirigeants. Ils en sont même responsables. Et ces dirigeants doivent, tôt ou tard, rendre des comptes. Là aussi, ne feignons pas de découvrir la démocratie.

\*

Alors, au-delà du gouvernement, on peut aussi critiquer un régime.

On a pu espérer la chute de l'empire soviétique. On peut vouloir un changement de régime en Iran. Mais souhaiter la disparition d'un État — de la Russie, de l'Iran, de la France — ce n'est pas une opinion : c'est encore un appel à la destruction. C'est donc un appel au crime.

Et c'est là malheureusement que la confusion s'est installée.

Désormais, dans le débat public on mélange - sciemment ou par inculture -, le gouvernement, le régime, l'État et, à la fin, le peuple. Ce qui relevait hier de l'éducation civique élémentaire est devenu flou.

Nous devons donc remettre de la clarté là où certains cultivent volontairement l'ambiguïté. Car le seul État dont on exige aujourd'hui la disparition, c'est Israël.

Il faut donc parler clairement.

Dire « *de la mer au Jourdain* », c'est appeler à l'effacement d'Israël. C'est accepter l'idée que les Israéliens n'auraient plus leur place.

L'antisionisme contemporain est devenu le masque du vieil antisémitisme.

La République a toujours su adapter le droit pour combattre la haine, vous l'avez rappelé, Monsieur le président. Quand certains niaient le génocide des Juifs, elle a adopté la loi Gayssot. Elle a renforcé les peines des infractions racistes et antisémites lors de la refonte du Code pénal en 1994, puis en 2003. Elle a adopté récemment une loi pour mieux lutter contre l'antisémitisme dans l'enseignement supérieur.

À chaque époque, la République a su nommer l'antisémitisme pour ce qu'il était, pour le visage du moment qu'il prenait, et le sanctionner.

Mesdames et Messieurs,

En conscience, il faut aujourd'hui franchir une étape supplémentaire.

Appeler à la destruction de l'État d'Israël, c'est appeler à la mise en danger vital d'un peuple. Et en France, l'appel au meurtre est interdit. L'antisémitisme est puni.

L'appel à l'anéantissement d'un État ne peut donc plus être toléré. Le Gouvernement inscrira donc à l'ordre du jour des travaux du Parlement dès ce printemps la proposition de loi portée par la députée Caroline Yadan, enrichie des écritures du Conseil d'Etat saisi par la Présidente de l'Assemblée nationale, Yaël Braun-Pivet.

Mais la réponse ne peut être seulement pénale : elle doit être aussi civique, politique.

Le Président de la République l'a annoncé : les actes et les propos antisémites, racistes et discriminatoires ne peuvent être compatibles avec l'exercice d'un mandat public.

On ne peut pas prétendre représenter la Nation et propager la haine d'une partie de cette Nation. L'inéligibilité pour propos antisémites devra donc être également inscrite dans notre droit. Car la liberté d'expression n'est pas la liberté d'exclure. Et la République n'a pas à se laisser représenter par celles et ceux qui veulent la fracturer.

Être élu, c'est porter l'intérêt général. Ceux qui attisent l'antisémitisme se disqualifient d'eux-mêmes.

La loi doit en tirer les conséquences. Parce que la République ne plie pas. Parce qu'elle protège. Et parce qu'elle ne laisse jamais la haine changer de nom ou de masque pour mieux prospérer.

\*

Mesdames et Messieurs,

Appeler à la destruction d'un État n'est jamais anodin, c'est le moins que l'on puisse dire.

Depuis des décennies, la France défend une solution à deux États. Deux peuples. Deux États vivant côte à côte, en sécurité.

Je suis convaincu que c'est la seule voie réaliste vers la paix. C'était d'ailleurs l'esprit des accords d'Oslo. Des gouvernements israéliens, de droite comme de gauche, l'ont portée, vous le savez.

Mais disons-le clairement : vouloir un État palestinien en appelant simultanément à la disparition d'Israël, ce n'est pas défendre la paix. C'est appeler à l'effacement d'un peuple. C'est appeler à sa destruction.

Le mot est dur, mais il faut parfois employer les mots justes.

Il existe aujourd'hui une stratégie sémantique. Celle qui consiste à retourner l'accusation. A déposséder les Juifs de leur histoire, les faire passer de victimes à bourreaux.

Parler de « génocide » à Gaza pour leur arracher la mémoire de la Shoah. Pour relativiser. Pour inverser.

Vous le savez, les Conventions de Genève interdisent de viser les populations civiles. Il y a une guerre, et il peut donc y avoir des crimes de guerre. Le droit international s'applique à tous. Et ce qui s'est produit à Gaza soulève des questions très graves au regard du droit

international. Ce que fait l'actuel gouvernement israélien en Cisjordanie contrevient aussi au droit international.

Mais l'instrumentalisation politique du droit n'est pas davantage acceptable. Lorsque la représentante spéciale des Nations unies tient des propos en compagnie de représentants du Hamas ou de l'Iran, cela décrédibilise profondément la parole internationale. La France en tire alors toutes les conséquences et demande donc sa démission.

Rappelons aussi un fait simple : 20 % de la population israélienne est arabe palestinienne. Deux millions de citoyens. 150 000 en 1948. Un million en 2000. Deux millions aujourd'hui.

Employer le mot « génocide » n'est pas neutre : c'est une arme politique. Ce n'est pas un diagnostic juridique établi par une juridiction internationale.

La guerre des mots prépare la guerre contre les personnes. Elle désigne les cibles. Elle légitime l'hostilité envers tout « sioniste », donc envers tout Juif.

La guerre tue au Moyen-Orient. Elle tue aussi à Sydney, Madame, Monsieur, chers parents, chère famille. En Europe. En France. Il y a l'horreur des attentats. Les massacres. Au Soudan. En Iran. En Syrie. Ailleurs encore.

Mais il y a aussi l'horreur de celles et ceux qui dansent après un massacre. Comme certains ont dansé après le 9 janvier 2015 ou

après le 7 octobre 2023. Comme certains ont profané des arbres plantés en mémoire d'Ilan Halimi.

Il y a celles et ceux qui feignent d'oublier qu'en 2012, à Toulouse, des enfants ont été assassinés dans leur école parce qu'elle était juive et parce qu'ils étaient juifs. Et que des militaires français ont été tués parce qu'ils portaient l'uniforme de l'armée de la République et qu'ils étaient musulmans.

Ce n'est pas une guerre entre Juifs et Musulmans. C'est un combat beaucoup plus profond entre la barbarie et la fraternité.

Et dans ce combat, les noms comptent. La mémoire compte.

Mireille Knoll.

Sarah Halimi.

Ilan Halimi.

Philippe Braham.

Yohan Cohen.

Yoav Hattab.

François-Michel Saada.

Jonathan Sandler, et ses fils Aryeh et Gabriel.

La petite Myriam Monsonego.

Et puis les victimes françaises du 7 octobre et des jours suivants.  
Cinquante-et-un noms.

De douze à quatre-vingts ans. Assassinés par le Hamas. Cinq ont été sauvés.

Derrière chaque nom, une famille. Une vie. Un avenir brisé.

Voilà ce que cherchent nos ennemis :

Activer la haine.

Installer la peur.

Et plus que tout, diviser.

Depuis vingt ans, tous les gouvernements ont agi. La police protège. L'armée patrouille avec l'opération Sentinelle. Les synagogues, les écoles, les radios juives sont protégées.

Et pourtant. Et pourtant, les actes antisémites ne disparaissent pas. La peur s'installe.

Faut-il encore plus de policiers ? Encore plus de militaires ? À chaque mariage ? À chaque Bar Mitsvah ?

Oui, probablement. Mais la vraie question est ailleurs.

Pourquoi des lieux de culte juifs doivent-ils encore de nos jours être protégés comme des sites sensibles ?

Pourquoi un enfant devrait-il dire à son père : « Papa, je sais qu'un jour je devrai peut-être partir » ?

Non !

Les Juifs sont en France depuis l'Antiquité. À Argentoratum avant Strasbourg.

Dans la vallée du Rhône au premier siècle.

À Arles.

À Marseille.

Marseille n'est pas seulement grecque ou romaine. Elle est aussi juive.

Arabe.

Corse.

Elle est tout cela à la fois. Comme la France.

Ce combat n'est pas celui d'une communauté. Il est celui de la République.

Juifs.

Chrétiens.

Musulmans.

Agnostiques.

Athées.

Pas de liberté sans égalité des droits et des devoirs. Et pas d'égalité sans fraternité.

L'antisémitisme est toujours le signal d'alarme. Il annonce les autres haines. Les autres malheurs.

Je vous remercie de lutter. Non pas pour une communauté, vous l'avez dit Monsieur le président. Mais pour la République.

Pour ce qu'elle représente ici. Et pour ce qu'elle représente dans le monde.

Le 8 septembre 1967, au camp d'Auschwitz, le général de Gaulle écrivait : « *Quelle tristesse ! Quel dégoût ! Et, malgré tout, quelle espérance humaine !* »

Il rappelait que l'espérance avait fini par triompher. Que le cauchemar avait pris fin. Que les criminels avaient été vaincus.

\*

Mesdames et Messieurs,

À chaque époque, la France a connu des fautes.

Des faiblesses.

Des désespoirs.

Mais elle s'est toujours relevée. Toujours.

Si nos prédécesseurs ont su vaincre l'antisémitisme ancien, nous saurons donc affronter ses formes nouvelles. Nous le leur devons.

Il faudra de nouvelles armes juridiques. Y compris pour les réseaux sociaux.

De la fermeté.

Du courage.

Nous sommes là pour cela.

Mais il faudra surtout - et les événements des derniers jours le rappellent durement - des idées claires. Oui, de la clarté.

Pour l'engagement.

Pour les enfants.

Pour que la haine ne gagne pas.

Péguy écrivait qu'« *il y a quelque chose de pire qu'une âme perverse, c'est une âme habituée* ».

Le combat est là : il est politique. Il est culturel. Il est intellectuel. Il est même civilisationnel.

Ne rien céder.

Jamais.

Bon dîner du CRIF. Pour l'amitié. Pour la République. Et pour la France.